



## Délibération n°2021-08

*Relative au rapport d'activité du SMALIM pour l'année 2020*

Le Comité Syndical du SMALIM, dûment convoqué le 8 mai 2021, réuni le 18 mai 2021 sous la présidence de Monsieur Christophe COULON son Président,

### Sont présent(e)s :

Monsieur Christophe COULON avec le pouvoir de Monsieur Xavier BERTRAND, Monsieur Jacques DANZIN, Monsieur Philippe EYMERY avec le pouvoir de Madame Claire MARAIS-BEUIL, Monsieur Luc FOUTRY, Monsieur Matthieu CORBILLON avec le pouvoir de Monsieur AMBROZIEWICZ, Monsieur Michel BORREWATER, Monsieur Régis CAUCHE, Monsieur Alexis HOUSET.  
Monsieur Joël DUYCK avec le pouvoir de Monsieur Jacques HURLUS.

### Sont absent(e)s / excusé(e)s :

Monsieur Xavier BERTRAND, Madame Christelle DELEBARRE, Monsieur Nicolas LEBAS, Madame Irène PEUCELLE, Madame Claire MARAIS-BEUIL.  
Monsieur Damien CASTELAIN, Monsieur Jean-Marc AMBROZIEWICZ, Madame Béatrice MULLIER.  
Monsieur Jacques HURLUS.

Secrétaire de séance : Monsieur Alexis HOUSET.

Le quorum constaté,

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment son article L5211-39,

Vu les statuts du SMALIM,

Vu la présentation du rapport retraçant l'activité du SMALIM pour l'année 2020,

Vu les interventions des délégués des collectivités adhérentes en réunion du Comité Syndical,

## PREND ACTE

Du rapport d'activité du SMALIM pour l'année 2020.

Votes pour : Unanimité  
Ne participent pas au vote : 0  
Abstentions : 0  
Votes contre : 0



**Christophe COULON**  
**Président du SMALIM**